



Châtenay-Malabry, 5 janvier 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déchets radioactifs de démantèlement Résultats de la seconde édition de l'Appel à projets Andra : 19 projets sélectionnés

Contacts presse

Annabelle QUENET
Responsable Presse
Tel 01 46 11 83 01
annabelle.quenet@andra.fr
@presse_andra

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

Le 3 janvier, les résultats de la seconde édition de l'appel à projets Andra/ANR sont parus. Parmi les 57 projets soumis en 2016, 19 projets ont été sélectionnés.

Cet appel à projets, lancé par l'Andra en coopération avec l'ANR et avec le soutien du Programme d'investissements d'avenir, avait pour objectif de faire émerger des solutions innovantes pour optimiser, en amont du stockage, la gestion des déchets radioactifs issus du démantèlement des installations nucléaires.

L'appel à projets était organisé en deux éditions : la première édition, lancée en 2014, a d'ores et déjà permis de soutenir 10 projets parmi les 30 soumis pour un financement total de 15,6 M€.

Voir les résultats de la première édition 2014 et deux projets soutenus en vidéo : le projet DemnMelt et le projet Temporal.

Pour cette seconde édition lancée fin 2015 et dont les résultats viennent de paraître, le taux de participation a quasi-doublé : 57 projets soumis et 19 sélectionnés.

Avec cet appel à projets, l'Andra souhaitait stimuler l'innovation autour de la gestion des déchets radioactifs de démantèlement dont les volumes sont amenés à croître fortement dans les années à venir (voir encadré). Il s'agissait en particulier de favoriser la transposition à la gestion des déchets radioactifs, de technologies et de savoir-faire existants ou en développement dans d'autres domaines : traitement des déchets conventionnels, nouveaux matériaux développés pour le génie civil...

Quelques exemples de projets retenus lors de cette 2^{nde} édition :

- CYBER

L'objectif du projet CYBER est de développer un procédé innovant permettant de séparer les constituants des bétons radioactifs (pâte de ciment, sable, et granulats) afin de permettre leur réutilisation en tant que matériau de remplissage des alvéoles de stockage ou constituants de nouveaux matériaux cimentaires, par exemple des mortiers pour le blocage des déchets radioactifs dans les conteneurs. Les bétons contaminés constituent en effet de gros volumes de déchets sur les chantiers de démantèlement, le projet CYBER permettant ainsi de diminuer les volumes à stocker. Ce projet est coordonné par Séché Energies, et est mené en collaboration avec le BRGM et la PME SAIREM (spécialisée dans le développement et la construction de four micro-ondes).

COMCPADIC150030

- **INIFUGE**

Le projet INIFUGE a pour but de développer des matériaux géopolymères résistants au feu pour le stockage géologique des déchets radioactifs et d'étudier les paramètres d'élaboration influençant leurs propriétés. L'objectif est ainsi d'optimiser leur résistance au feu et leur durabilité. Ce projet est le fruit d'une collaboration l'université de Limoges (laboratoires SPCTS et GRESE), l'Institut de chimie de Clermont Ferrand, et l'Université de Toulouse (LMDC).

- **TOMIS**

L'objectif du projet TOMIS est de développer un outil de caractérisation in situ des colis de déchets radioactifs et des d'équipements à démanteler contaminés, mobile et utilisable sur site en cours de démantèlement n'importe où, basé sur la tomographie, technique d'imagerie par rayons X couramment utilisée dans le domaine médical, comme lors de scanners par exemple. Cet équipement sera transportable mobile, permettant ainsi de réaliser des mesures au cœur des chantiers de démantèlement, là où les tomographes nécessitent habituellement des infrastructures de radioprotection lourdes et coûteuses. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le CEA et Thales.

Les déchets de démantèlement

La gestion des déchets radioactifs issus du démantèlement des installations nucléaires est un enjeu majeur pour la France car la part de ces déchets va croître considérablement dans les années à venir (1 100 000 m³ de déchets de très faible activité sont estimés d'ici 2030 - Edition 2015 de l'Inventaire national).

La réduction des volumes et plus globalement l'optimisation de leur gestion est donc une priorité qui mobilise l'ensemble de la filière.

Le Programme d'investissements d'avenir, l'appel à projets, l'ANR

Le Programme d'investissements d'avenir, dans le cadre de l'axe stratégique « développement durable », a attribué 75 millions d'euros à l'Andra pour financer le développement de solutions innovantes de traitement des déchets radioactifs afin de réduire le volume et la dangerosité de certains déchets radioactifs difficiles à stocker.

L'Andra peut ainsi élargir sa capacité d'action et participer activement, en lien avec les producteurs de déchets, à l'optimisation de la gestion des déchets radioactifs en France.

En 2014, l'Andra, en coopération avec l'ANR et avec le soutien du Programme d'investissements d'avenir, a donc lancé un appel à projets auprès du monde industriel, notamment les PME, et les laboratoires académiques. Il s'agit de susciter des projets innovants dans différents domaines tels que la caractérisation, le traitement et le conditionnement des déchets

www.investissement-avenir.gouvernement.fr